



Accueil / Actualités / Mise en place de la nouvelle carte d'identité en Seine-et-Marne dès lundi 31 mai 2021

MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ EN SEINE-ET-MARNE DÈS LUNDI 31 MAI 2021

Plus petite, plus sûre et plus moderne la nouvelle carte d'identité sera disponible à partir de ce **lundi 31 mai 2021**.

Elle renfermera un composant électronique sécurisé contenant les informations qui figurent sur la carte :

- Nom, nom d'usage, prénoms.
- Date et lieu de naissance.
- Adresse.
- Taille.
- Sexe.
- Date de délivrance de la carte et sa date de fin de validité.
- Photo du visage.
- Deux empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de 12 ans).
- Un QR code contenant les mêmes informations.

Elle sera également équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) signé par l'Etat permettant de détecter rapidement une éventuelle fraude si les données ont été modifiées.

Cette nouvelle carte ne sera obligatoire qu'à partir de 2031 si vous souhaitez voyager dans l'espace européen.

Cette dernière aura une durée de validité de 10 ans afin de respecter le règlement européen.

La première demande et le renouvellement de la carte d'identité seront gratuits sauf en cas de perte ou de vol (25 €).



MAIRIE DE CHAMIGNY

33 rue Roubineau

77260 CHAMIGNY

01 60 22 05 46

Nous contacter



